



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Liberté
Égalité
Fraternité

La reconnaissance de la mobilité
scolaire européenne et internationale
des élèves de lycée d'enseignement
général et technologique

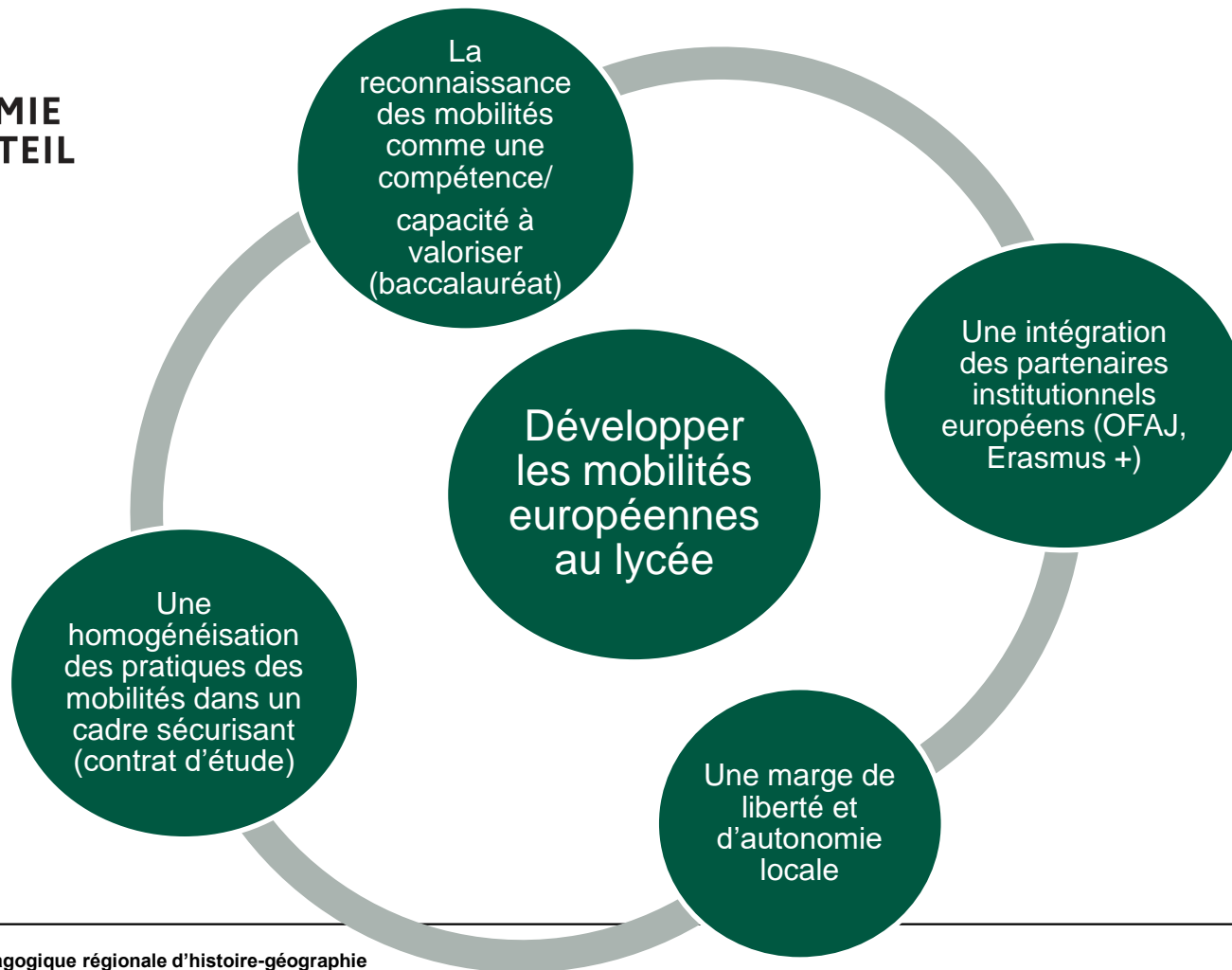
Note de service du 4 août 2022, parue au BO N°31 du 25 août 2022
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo31/MENE2206449N.htm>

**Inspection pédagogique régionale d'histoire-
géographie**

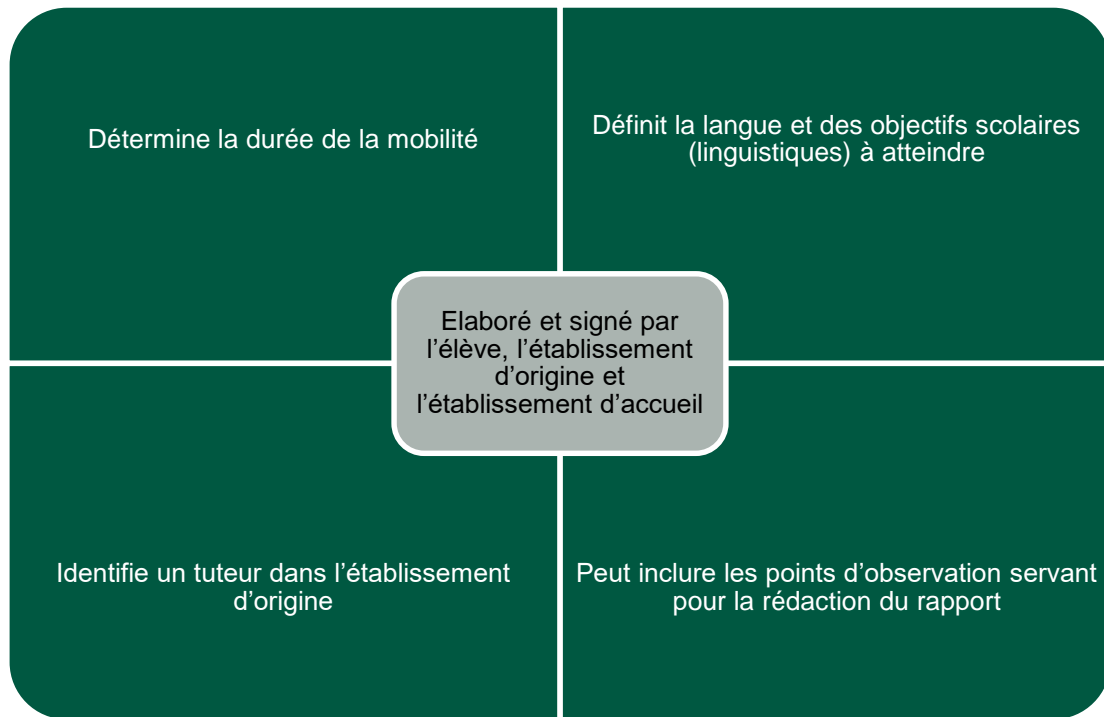


**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UN CADRE SÉCURISANT: LE CONTRAT D'ÉTUDE





ACADÉMIE
DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Etablissement

EREA

*Conseille le chef d'établissement,
diffuse les informations, recueille les
projets de mobilités, anime les
projets de mobilité*

Académie

DAREIC

*Bourses,
identification
d'établissements
partenaires,
programmes
d'échanges*

Europe

Erasmus
+

OFAJ



LA MENTION « MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE SUR LE DIPLÔME DU BACCALAURÉAT (À COMPTER DE LA SESSION 2024 DU BACCALAURÉAT ET DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023)

2nde ou 1ère

- Contrat d'étude entre deux établissements fixant des objectifs scolaires et des points d'observation
- Mobilité d'au moins 4 semaines
- Le conseil de classe prend en compte les remarques de l'établissement partenaire

Retour de mobilité (1^{ère})

- Rapport de mobilité (4-10 pages en français) à remettre en 2 exemplaires au chef d'établissement au plus tard 2 semaines avant l'évaluation orale.

Evaluation orale (fin de 1ère – début Terminale)

- 10 min de présentation du rapport en français (support numérique de 10 diapos max)
- 5 min d'entretien
- Séance de rattrapage possible

Mention sur le baccalauréat

- Si note au-dessus de 10
- Si mobilité dans le cadre de l'OFAF ou d'Erasmus +/pays partenaire
- Si mobilité de 4 semaines minimum
- Si contrat d'étude
- Si rédaction de rapport

Mobilité lors des preuves du baccalauréat:

- *Epreuves anticipées de français de 1^{ère}: séance de remplacement en septembre*
- *Epreuves terminales: demande d'autorisation au recteur.*



Les pays partenaires concernés par la reconnaissance de la mobilité européenne et individuelle:

- Les pays membres de l'Union européenne: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Suède, Tchéquie.
- Les pays tiers associés à Erasmus +: Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine du Nord, Serbie.



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ressources et liens:

Modèle de contrat d'étude:

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/11/5/ensel449_annexe2_1427115.pdf

Grille indicative pour l'évaluation orale:

https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/11/3/ensel449_annexe1_1427113.pdf

La DAREIC de Créteil:

<https://dareic.ac-creteil.fr/>

Les guides Eduscol:

<https://eduscol.education.fr/960/la-mobilite-europeenne-et-internationale>

Erasmus +:

<https://info.erasmusplus.fr/>

L'OFAJ:

<https://www.ofaj.org/>